



Comité Départemental de Spéléologie et de Descente de canyon des Bouches-du-Rhône

Compte rendu de la réunion du CA
du mercredi 12 février 2020

Administrateurs	Présents
BARBIER Claude	
BORIE Fabienne	X
BRIARD Daniel	
DAGAND Pascal	
EGELS Matthieu	
GARCIA Jean Marc	X
GAROT Géraldine	
GIARDINO Jean-Louis	X
LEGARÇON Raymond	X
MAURICE Jean-Mary	X
PERAT Sandrine	
PINAULT Cindy	
REBUFFAT Nathalie	
ROMAN Mickaël	X
STEPANIAN Alexis	X
SILVY Odile	X
TOULOUSE Patrick	X
ZAPPELLI Alexandre	X

Présents : Sidonie Chevrier, Antoine Le Dizès

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---|
| 1 : Calendrier | 8 : Schéma de cohérence PN Calanques |
| 2 : Budget et subventions | 9 : Bilan de la commission plongée |
| 3 : Aides aux fédérés | 10 : Activité des commissions |
| 4 : Sorties nature CD13 | 11 : Divers |
| 5 : Projet avec l'institut « Arc-en-Ciel » | |
| 6 : Abri de la Cayre | |
| 7 : Projet « Maison de l'eau » | |

1 – Calendrier

- 25 février : bureau CDSC13 ;
- 25 mars : CA CDSC13 ;
- 28 mars : AG du CSR-PACA à Aix ;
- 7 avril : AG du CDSC13 à Aubagne ;
- 30-31 mai : AG FFS à Evreux.

2 – Budget et subventions

Le bilan financier 2019 est en cours de finalisation. Le bilan global sera excédentaire pour cet exercice. Naturellement, ce bilan positif est à consolider pour les années à venir afin de poursuivre les objectifs de développement du CDSC13.

En 2020, l'Agence Nationale du Sport (ANS) va prendre le relais de feu le CNDS. Les fonds seront directement alloués à la FFS qui redistribuera vers les structures déconcentrées sur la base de projets d'actions sur des thématiques ciblées. La FFS publiera prochainement une note précisant les conditions d'attribution.

Bien qu'il devait être un dispositif temporaire, le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) relance un appel d'offre en 2020. Il faudra analyser notre refus en 2019 afin d'optimiser nos chances pour la campagne de 2020.

Le travail sur ces sujets se poursuivra lors de notre prochaine réunion de bureau.

3 – Aides aux fédérés

Aides à la formation

Il est impératif de clarifier notre politique d'aide à la formation. Lors de nos précédentes réunions, nous avons envisagé de fixer une enveloppe annuelle dont le montant reste à déterminer. Nous restons sur le principe de financer le tiers du coût des frais de stage sur tout type de formations, diplômantes ou non.

Actuellement, dix demandes d'aide ont été reçues pour 2020. Ces demandes n'incluent pas les formations SSF.

Aide pour la première licence

Faute de communication aux fédérés et aux clubs, aucune demande n'a été reçue en 2019. Le CA propose donc de relancer ce type d'aide en proposant une prise en charge équivalente au tarif de la licence jeune (soit 40 € au lieu de 66 € en 2020). Cette aide, non cumulable avec le tarif « jeune moins de 26 ans » sera donc proposé aux primo-licenciés de plus de 26 ans adhérant du 1^{er} janvier au 30 juin.

4 – Sorties nature du CD13

Le CD13 propose de financer un programme de sorties nature à destination de classes de collège. Les structures sélectionnées verront leur proposition publiée dans un catalogue. Les établissements pourront alors choisir les activités. Les conditions de base sont une rémunération de 300 € par sortie, le déplacement scolaire étant pris en charge par le département. Vu les spécificités de l'activité spéléo et les besoins d'encadrement, nous avons

demandé un réajustement de ce tarif. D'autre part, il faudra que les établissements qui choisissent la spéléo veillent à être assurés. Nous estimons que le comité sera en capacité de répondre à un volume de 15 à 20 sorties annuelles.

5 – Projet avec l'institut « Arc-en-Ciel »

Depuis maintenant deux ans, le CDSC13 accompagne des sorties spéléo avec des enfants et des éducateurs de la structure « Arc-en-Ciel », établissement accueillant des enfants malvoyants. Cette action va être pérennisée et définie dans une convention proposée au CA. Ce dernier soutien à l'unanimité ce projet. En effet, non seulement ce type d'action est porteur pour le comité, mais surtout de l'avis des cadres impliqués, c'est une expérience très enrichissante.

6 – Maison de la Cayre

La convention de mise à disposition de l'abri de la Cayre a dernièrement été renouvelée entre l'ONF et le CDS83 (l'ONF souhaitant avoir un interlocuteur unique...). La durée de la nouvelle convention est de 12 ans avec un loyer symbolique à partir de la 6^e année. Les deux CDS souhaitant poursuivre leurs efforts communs sur la rénovation et la jouissance de cette bâtisse, il convient d'élaborer une convention pour préciser la participation, en particulier financière, de chaque CDS. Des travaux conséquents restent à effectuer sur le bâtiment.

7 – Projet « Maison de l'eau »

Le Conseil de Territoire 4 de Marseille-Provence Métropole (CT4 correspondant à l'ancienne métropole aubagnaise), a la volonté de créer une « Maison de l'eau ». Suite aux précédentes discussions, les élus préparant le projet ont souhaité associer le CDSC13. Le projet est en cours de construction, à voir si toutes nos contraintes (accueil du public, structure d'entraînement, stockage de matériel, espace bibliothèque...) pourront être prises en compte.

8 – Schéma de cohérence des sports de plaine nature du PN des Calanques

Suite à deux ans de concertations avec les usagers, le PN des Calanques a présenté le schéma de cohérence des sports de pleine nature le 7 février à La Ciotat. La spéléologie n'est pas considérée comme une activité historique, par contre elle est bien identifiée comme référent scientifique/environnement du milieu souterrain (comme le prouve notre convention cadre avec le parc). Certaines cavités du cœur de parc sont fortement pressenties pour fermeture comme la grotte Rolland. D'autres sites souterrains seront très certainement discutés dans le futur. Il faudra rester vigilant à respecter un équilibre entre la protection d'un patrimoine fragile et la pratique la plus large possible de la spéléologie.

8 – Bilan de la commission plongée

Il y a environ 2 ans le bureau du CDSC 13 nous a confié le projet de relancer la commission souterraine du CDSC 13 afin de développer les liens entre plongeurs et spéléo et d'essayer de redoter le SSF 13 d'une équipe de plongeurs secours locale structurée et opérationnelle .

Une équipe de plongeurs et de plongeuses de toutes générations et de tous profils, issus de la FFS et de la FFESSM s'est réunie et soudée autour d'un projet de commission en lien et dans le respect et la reconnaissance des actions entreprises par le passé par nos aînés sur le 13.

Un projet de la commission sout a été défini par les plongeurs impliqués :

- **Volonté d'affirmer une gouvernance collaboratrice de la commission,**
- **Volonté de faire évoluer ensemble nos pratiques individuelles et collectives vers plus de sécurité**
- **Volonté de d'accueillir et de former des nouveaux plongeurs souvent spéléo au départ**
- **Volonté de développer nos compétences en secours (axe fond de trou et post siphons, secours spéléo traditionnel)**
- **Volonté de développer les liens entre plongeurs et les clubs spéléo**

Etat des lieux non exhaustif des siphons sur notre territoire proche (13 et 83)

Le parc naturel des calanques : connu pour être très riche en grottes sous-marines côtières avec plus d'une cinquantaine de cavité sous-marine dont le Bestouan, Port Miou, grotte des 3 pépés, etc

Le massif de la Sainte Baume est très fourni en cavités comportant des zones de siphons dont certains sont toujours en cours d'explo (Ragai Néoules, Encanaux, Saint Cassien, Tourne de Saint Pons, etc)

La résurgence des Brailles a récemment été reprise par un groupe de plongeurs et des spéléos animé par Pascal Dagand. Elle totalise maintenant plusieurs kilomètres de réseau et 9 siphons. Oui il y a encore des premières en plongée sout en fond de trou dans le 13.

Merci à tous les spéléos qui participent et soutiennent les exploits plongée. La commission va faire de gros efforts pour réaliser des compte-rendu d'explo écrits et avec images pour rendre compte des résultats obtenus.

Bilan de l'action secours plongée de la commission sout du 13 ces dernières années

Dans l'équipe plusieurs plongeurs ont suivi la formation nationale en secours plongée ; certains sont capables de progresser sur plusieurs kilomètres en cavité noyée (Résurgence du Bestouan à Cassis 3km) et jusqu'à 220m de profondeur (secours de Fontestramar 2017) ou d'intervenir sur des secours en fond de trou et/ou en multi siphons.

Plusieurs plongeurs de l'équipe font aujourd'hui partie intégrante du spéléo secours français et ont été engagés sur plusieurs opérations de secours ces dernières années :

- Opération de recherche dans la résurgence du Bestouan à Cassis en janvier 2020
- Opération d'évacuation d'un corps Grotte de la Mescla dans les alpes maritimes en juillet 2019
- Mise en alerte pour un pompier perdu à Fontaine de Sauve dans le gard en avril 2019
- Recherche de disparu à Font estramar juillet 2018
- Mise en alerte pour le secours en thailande juillet 2018
- Recherche de disparu à Font estramar juin 2017
- Mise en alerte pour un incident de plongée à la grotte Cosquer 2017

Bilan global aujourd'hui de la commission sout du CDSC 13

- avoisine les 20 plongeurs dont 3 plongeuses qui partagent la même passion avec humilité, amitié et professionnalisme,
- cumule des compétences et savoir-faire tant en plongée profonde qu'en explo fond de trou
- a des plongeurs qui font de l'explo toute l'année en France et à l'étranger

- possède du matos collectif d'explo et de secours,
- dispose d'un local au CDS,
- est partie prenante et reconnue dans le secours tant au SSF 13 qu'au SSF national,
- est représentée dans les instances fédérales FFS et FFESSM
- met en place un sas d'accueil et un plan de formation continue, en complément des stages régionaux et nationaux de la fédé, pour les nouveaux plongeurs que nous accueillons avec plaisir, d'autant plus que beaucoup d'entre eux sont issus de la famille des spéléo du 13 et 83.
- met au cœur de ses pratiques une politique de formation continue et de développement des compétences individuelles et collectives des membres de l'équipe tant au sein de la commission ou que lors de stages régionaux et nationaux (cf plan de formation 2020 présenté et accepté lors du CA de février 2020)

Patrick Toulouse confirme sa volonté d'arrêter la présidence de la commission plongée sout à fin février 2020 dans son souhait de laisser place aux jeunes et aux plongeurs actifs. Une réunion pour mettre en place la nouvelle gouvernance a lieu fin février.

Patrick remercie au nom des plongeurs le CA, le bureau du CDSC 13 ainsi que les CT du SSF 13 de leur avoir fait confiance et de les soutenir.

Patrick souhaite la bienvenue à tous les nouveaux plongeurs et remercie toute l'équipe des plongeurs et plongeuses pour l'avoir supporté, avoir cru dans le projet et surtout pour avoir amené de la bonne humeur, de l'envie, du temps, de l'énergie et de la compétence.

Patrick remercie particulièrement Pascal, Isabelle, Maxence, les frères Cabanel, Cindy, Jérémie, Luc et bien d'autres plongeur, pour leur implication forte dans le projet.

10 – Activité des commissions

Commission spéléo-secours

Le 7 janvier, le SSF a été déclenché sur une alerte au Bestouan, un plongeur parmi un groupe de 4 n'étant pas ressorti de la cavité. Deux plongeurs du département ont été engagé en première équipe, ils ont malheureusement trouvé un plongeur sans vie.

Le déroulement des opérations de secours posent des questions au niveau de l'organisation administrative locale et au niveau de la liaison avec le SSF national.

D'autre part, en janvier, un cheval et son cavalier ont déclenché un éboulement sur la zone de Gardane. Le cavalier a eu le temps de se dégager alors que le cheval disparaissait dans une cavité. La zone est connue pour abriter de nombreuses anciennes galeries de mine. Vu les risques encourus, le SDIS s'est désengagé des opérations. Une équipe de spéléologues a tenté sans succès de sauver le cheval à la demande du propriétaire des lieux.

Commission environnement

Deux projets importants sont en cours.

Le premier concerne la réhabilitation du gouffre de la Bégude. Sa position géographique à cheval sur un domaine départemental du CD13 et une propriété privé située dans le 83 a compliqué la gestion administrative du projet. L'accès se faisant côté 13, une convention est en cours de rédaction avec le CD13 pour avoir une autorisation et des bennes permettant d'évacuer les déchets. De son côté, le propriétaire privé (où le gouffre est situé) est favorable à cette opération. L'action concrète devrait démarrer au deuxième semestre 2020.

Le deuxième concerne la réhabilitation de la grotte Loubière située à Marseille sur un terrain communal. Profitant d'une dynamique visant à favoriser le retour des chiroptères sur ce site, le CDSC13 a proposé au service environnement de la ville de Marseille d'entreprendre une plus large réhabilitation afin de valoriser au maximum cette cavité facilement accessible au grand public. Vu l'état des lieux et l'ampleur de la tâche, il est convenu de faire intervenir une

entreprise. Le CDSC13 interviendra alors en conseil pour veiller à ne pas dégrader encore plus la cavité. Pour rappel, le CDSC13 accompagnera des naturalistes et des environnementalistes sur site à l'occasion du congrès international de l'UICN qui se tiendra cet été à Marseille.

Commission canyon

La commission propose une formation « techniques d'auto-secours » le week-end du 7-8 mars à Vitrolles.

11 – Divers

La naissance de l'école de spéléologie et de canyon du club Spéléolus est actée. C'est une excellente nouvelle pour le développement de notre activité dans le département. L'aide globale (incluant l'école départementale et club) attribuée par la FFS sera versée au CDSC13. Le mode de reversion à Spéléolus devra être fixé dans une convention.

Le Comité National Olympique et Sportif Français lance un appel à candidature pour les « trophées-club+ ». Le CNOSF financera des projets sur plusieurs thèmes que développent le comité (excellence environnementale, cohésion sociale, accompagnement éducatif...). Cet appel sera relayé auprès des clubs. Dépôt des dossiers avant le 29 février.

Afin de parer à tout malentendus, un courrier précisant le fonctionnement de l'encadrement des enfants de l'EDSC13 sera envoyé aux parents. Il précisera les gestes classiquement effectués en encadrement pouvant mal être interprétés (mise en place du baudrier, parades...).

Fin des débats à 00h30